AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-10-80581795

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS

PUBLICATION PERIODIQUE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

EDITION DE LA STATION NORD - PICARDIE
(Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)

ABONNEMENT ANNUEL :
Rég. recettes D. D. A.
13, Grand-Place - ARRAS

B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

C.C.P. : 5701.50 LILLE

Imp. Stat. "Nord-Picardie" Directeur-Gérant J. THIAULT

BULLETIN n° 205 du 10 OCTOBRE 1980

SPECIAL FEU BACTERIEN

adressé aux arboriculteurs et pépinièristes

L'observation de toutes les haies dans un périmètre de 15 à 20 km autour de la zone contaminée en 1979 réalisée par la Fédération départementale des syndicats de défense contre les ennemis des cultures du Nord, et les contrôles phytosanitaires effectués par le Service de la Protection des Végétaux en vergers et pépinières ont permis de dresser la carte ci-jointe qui à ce jour montre :

- une situation relativement stable au sud de Calais (avec peu de contaminations)
- une extension de 10 à 15 km dans les régions de Lillers, Béthune et La Bassée
- un encerclement Ouest, Nord, Est de l'agglomération lilloise
- trois nouveaux vergers et une pépinière contaminés

enfin l'absence de feu bactérien au nord de Valenciennes

Les observations réalisées par le Service tant dans le Nord que le Sud Ouest et par l'I.N.R.A. d'Angers (Bactériologie) doivent vous inciter à la plus grande prudence dans et en bordure de la zone contaminée : il est difficile sinon impossible d'assainir :

- un verger contaminé lorsque les arbres touchés sont vigoureux et qu'ils appartiennent aux variétés suivantes : Comice, Passe Crassane, William Duchesse
- ou une pépinière contaminée lorsque les plantes touchées sont cultivées en conteneurs et régulièrement arrosées et qu'elles appartiennent aux variétés suivantes : cotoneaster salicifolius Herbstfeuer, cotoneaster dammeri Coral Beauty et peut-être cotoneaster salicifolia Flocosa.

A ces cultivars particulièrement sensibles, s'ajoutent d'autres variétés peu touchées

- poiriers : Conférence (dans le Nord essentiellement chancre)
  en nombre très réduit : William Bon Chrétien, Beurré le Brun et Triomphe de Vienne
- pommiers : Idared (en nombre très réduit) et James Grieve (aucune en 1980)
- Cotoneaster : horizontalis et franchetii

En verger, bien que les haies contaminées environnantes présentent un danger certain, l'extension de la maladie est principalement due à la présence d'arbres portant des chancres bactériens sources d'inoculum primaire important lorsqu'ils sont détectés après un dessèchement.

Ces chancres bactériens sont le résultat dans les vergers nouvellement infestés de contaminations tardives à l'automne précédent très difficiles à détecter immédiatement car :

- l'aoûtement étant avancé ou terminé il n'y a plus formation de crosse
- les chancres bactériens au début de leur formation ne se reconnaissent que par une craquelure de l'écorce (en général au ou près des noeuds) et un léger assombrissement de la coloration de l'écorce. Par contre sous l'écorce, les tissus présentent un aspect luisant avec une coloration rougeâtre plus ou moins en stries. Une pression sur les bords de l'incision peut dans certains cas faire sortir des gouttelettes d'exudat blanc. Signalons qu'un rougissement plus rapide des feuilles peut révéler la présence d'un chancre plus bas.

.../...

De tels arbres sont porteurs de la maladie tout l'hiver : la multiplication de la bactérie bien que freinée se poursuit quand même et les chancres s'étendent vers la base de l'arbre. D'où la nécessité de réaliser une taille sévère dès la détection à l'automne.

Au printemps dès que les conditions climatiques sont plus favorables, les bactéries présentes en grande quantité dans les chancres sont susceptibles de contaminer de nombreux autres arbres. Aussi dès le mois d'avril les chancres plus visibles qu'à l'automne devront faire l'objet de recherche approfondie (en particulier lors d'une taille tardive) et d'une destruction immédiate. En effet, notre expérience acquise par la visite bihebdomadaire des vergers contaminés a démontré que

- les chancres mettent irrémédiablement en péril la vie sinon de l'arbre du moins de charpentières entières qui dépérissent généralement en juin-juillet ou plus rarement au début de l'automne après avoir été la source de contamination durant toute la végétation.

En pépinière, il est fort probable que ces observations soient également valables.

Aussi est-il primordial :

1°) de réaliser un traitement au cuivre après la récolte aux doses de : 500 g/hl de Cu métal sur plantes à feuilles caduques (poirier, pommier, cotoneaster simonsii...) ; 250 g/hl de Cu métal sur plantes à feuilles persistantes.

En verger un second traitement devra être réalisé aux deux tiers de la chute des feuilles.

Ces mesures prophylactiques et cette surveillance à un moment où vous êtes plus disponibles sont les seules susceptibles de vous épargner en partie les contraintes d'une surveillance bihebdomadaire pendant trois mois.

2°) de visiter au moins les variétés particulièrement sensibles 2 fois cet automne :

. avant le début du rougissement des feuilles pour détecter les symptômes nets et les rameaux dont le rougissement plus précoce pourrait avoir pour origine un chancre bactérien

. après la chute des feuilles pour détecter dès que possible les chancres.

En cas de doute vous pouvez, après marquage des arbres, demander notre aide au :

(20) 52.72.80

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE

CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE

J. PETIOT

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

ABONNEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE

Nos réseaux d'enregistrement des données météorologiques et d'observations des cultures (développement de la culture et de ses ennemis) nous permettent d'élaborer des Avertissements Agricoles dans les domaines suivants :

- arboriculture fruitière,
- grandes cultures (pommes de terre, betteraves, céréales, colza, maïs),
- quelques aspects particuliers des cultures légumières.

Si vous désirez recevoir le bulletin technique de la Station d'Avertissements agricoles, circonscription Nord Pas-de-Calais et Picardie, nous vous prions de souscrire **DES MAINTENANT** votre abonnement.

Le **TARIF D'ABONNEMENT** pour 1981 est fixé à **70,00 F.**

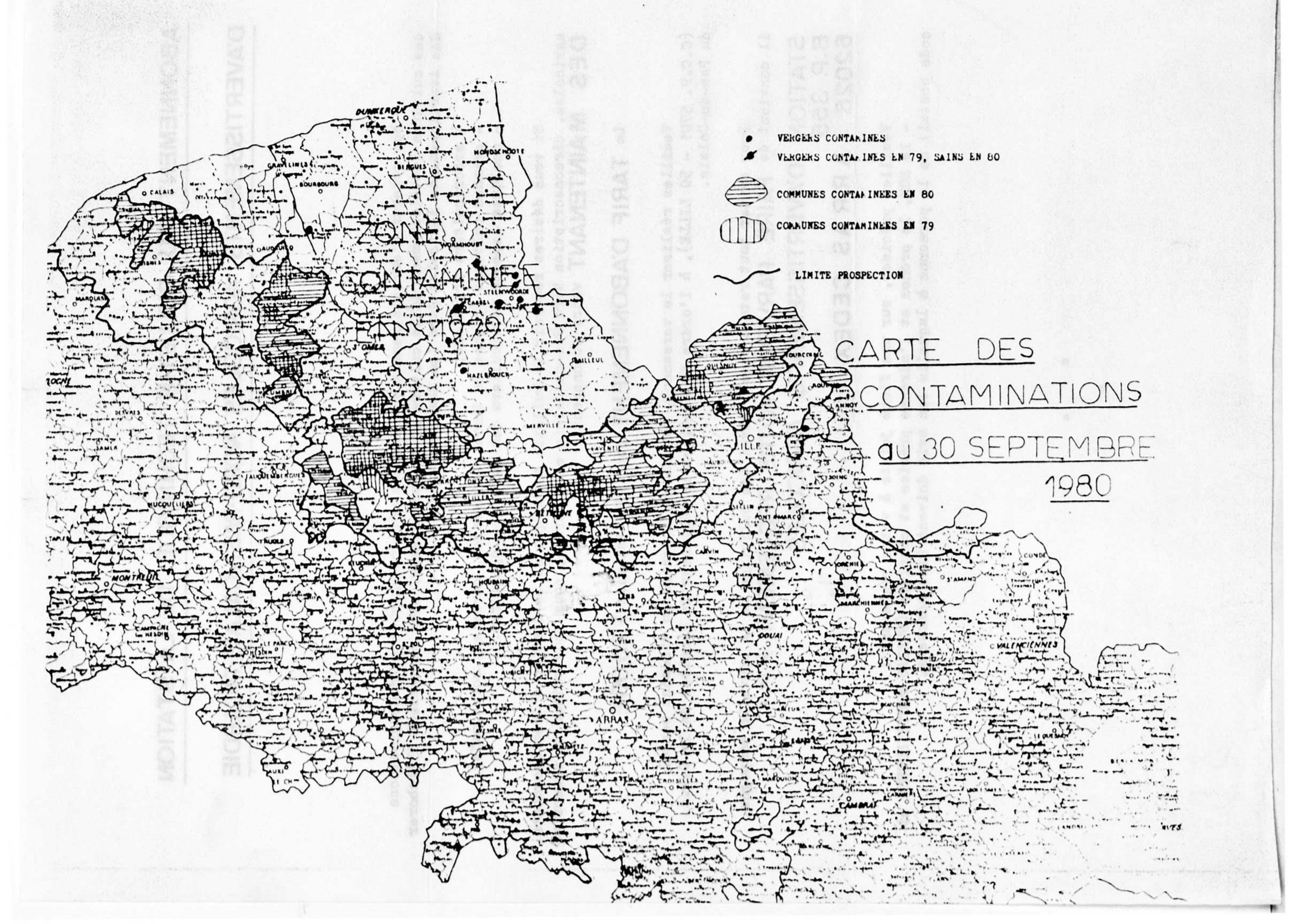
Veuillez réaliser le versement, par chèque bancaire ou virement postal (C.C.P. 5701 - 50 LILLE), à l'ordre de Monsieur le Régisseur de Recettes de la D.D.A. du Pas-de-Calais.

Pour éviter tout retard dans l'envoi des bulletins de la nouvelle campagne, il convient de **FAIRE PARVENIR VOTRE REGLEMENT** à la :

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
B.P. 355
62026 ARRAS CEDEX

Veuillez préciser, sur une fiche jointe à votre réglement :
- le NOM, le prénom et l'adresse précise et complète (BUREAU DISTRIBUTEUR et code postal) de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.

45


CARTE DES CONTAMINATIONS
au 30 SEPTEMBRE 1980
VERGERS CONTAMINES
VERGERS CONTAMINES EN 79, SAINS EN 80
COMMUNES CONTAMINEES EN 80
COMMUNES CONTAMINEES EN 79
LIMITE PROSPECTION
ZONE CONTAMINEE EN 1979
DUNKERQUE
CALAIS
GRAVELINES
BOURBOURG
BERGUES
HONDSCHOOTE
WORMHOUT
STEENVOORDE
CASSEL
St OMER
HAZEBROUCK
BAILLEUL
MERVILLE
LILLE
TOURCOING
BETHUNE
CARVIN
DOUAI
VALENCIENNES
St AMAND
CONDE
MONTREUIL
ARRAS
CAMBRAI